



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet immobilier de reconversion de l'ancien site de la clinique de Champvert - 71 rue Benoist Mary a Lyon 5eme (69 005).

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

VINCI IMMOBILIER RHONE ALPES

Raison sociale

SNC VINCI IMMOBILIER RHONE ALPES

N° SIRET

83085362800022

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

Nom

BOUDOU

☒ Monsieur

Prénom(s)

Mathieu

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                            | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A |                                                                                                                                                                     |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à requalifier l'ancien site de la clinique Champvert, par la création d'un projet immobilier sur ce secteur d'une superficie d'environ 3,6 ha. Le projet prévoit : - la démolition d'un bâtiment existant - la construction de 6 bâtiments (nombre de niveaux maximum en R+5 avec les combles) à usage résidentiels (84 logements neufs en accession et 47 neufs en locatif social) - la réhabilitation de 5 bâtiments à usage résidentiels (13 logements BRS/PLI/PLS, 6 logements locatifs sociaux et 1 en accession) - 3 parkings souterrains de 64, 16 et 13 places de stationnement ainsi que 5 places de stationnement aérien seront créées. - 8 locaux vélos représentant 426 places de stationnement vélos sont prévus. Soit un total de 151 logements, 98 places de stationnement véhicule et 426 places de stationnements vélos. La surface totale plancher est de 10 560 m<sup>2</sup> au globale, décomposée de la manière suivante : - 9 728 m<sup>2</sup> de surface de plancher créée, - 370 m<sup>2</sup> de surface de plancher en changement de destination (de clinique à logement), - 462 m<sup>2</sup> de surface de logement existante conservée en tant que surface de plancher logements. Le projet va donc créer une surface plancher inférieure à 10 000 m<sup>2</sup>, ce qui constitue une soumission volontaire du projet à examen au cas par cas. Le projet est

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet participera à la requalification de l'ancien site de la clinique de Champvert et à la création de logements diversifiés, combinant accession à la propriété, locatifs sociaux (PLAI / PLUS) et offres intermédiaires ou accession sociale (BRS ou PLS ou LLI). Le site accueillera des constructions neuves et des réhabilitations, conçues pour offrir une haute performance énergétique et environnementale, tout en préservant le paysage remarquable. Le projet répondra à la demande en logements sur le territoire.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le chantier consistera en : - la demolition d'un batiment actuel et l'evacuation des materiaux vers les filieres appropriees, y compris recyclage des materiaux des que possible, identifiées au travers d'un diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets, - la rehabilitation des batiments existants, - la conservation des murs peripheriques et clotures, - la construction des nouveaux batiments (gros oeuvre puis finitions), - la realisation des abords et des amenagements paysagers. Une attention particuliere sera portee sur le phasage des travaux, en lien avec : - le contexte urbain : le projet se situe en contexte urbain dans ce sens VINCI Immobilier s'attache a prendre en compte les nuisances generees par les travaux (bruit, poussieres,trafics). - le phasage, l'organisation des travaux et les mesures specifiques sont specifiees au paragraphe 2 de l'annexe 8. Une charte chantier propre precisant les mesures de gestion et de prevention des travaux sur les avoisinants sera mise en oeuvre (Cf. annexe n°8). Il est prevu environ 28 mois de travaux. Sur la base d'un demarrage previsionnel en septembre 2027, la livraison de l'operation est prevue en decembre 2029.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le site sera anime par les usagers des 151 logements repartis en 11 batiments. Les appartements seront de types T1 a T5. Les habitants profiteront d'un cadre de vie de qualite. L'ambiance sonore sera calme comme a l'existant. Les abords des logements seront valorises par les amenagements paysagers existants et futurs. Les espaces arbores existants seront preserves et valorises. Cela representera des ilots de fraicheur, lieux de rencontre et de balades. Des parcours pietons au centre du projet permettront de le traverser et de relier aisement les differentes zones du site. Le site futur prevoit egalement la creation de lieux de convivialites afin de dynamiser le site en creant des espaces propices au lien social. Le projet est plus amplement decrit dans l'annexe 8 au present dossier d'examen au cas par cas. A ce jour, il n'est pas prevu de demantelement futur. Il s'agit d'un projet durable, destine a etre entretenu qualitativement afin de durer dans le temps. Son exploitation pourra accueillir des adaptations en lien avec l'evolution de son environnement, des reglementations et des technologies futures. Dans la conception des batiments, VINCI a imagine de la modularite en mettant des cloisons de type SAD en separatif des logements, afin de pouvoir repenser les etages dans le futur.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un permis de construire valant division et fera l'objet d'une Declaration Loi sur l'Eau au titre des rubriques 2.1.5.0 (gestion des eaux pluviales)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Valeurs                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Emprise totale du site aménagé Surface de plancher totale Surface de plancher créée Surface de plancher en changement de destination (clinique à logement) Surface de plancher de logement existante conservée en tant que surface de plancher logements Surface habitable Surface dédiées aux espaces verts Nombres de | (35 913, m²) (10 560, m²) (9 728, m²) (370, m²) (462, m²) (9 760, m²) (25 357, m²) (R+1 à R+5, étages) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 71 Voie : Rue Benoist Mary

Lieu-dit :

Localité : 71 Rue Benoist Mary 69005 Lyon

Code postal : 69005 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 4°48'18"E Lat. : 45°45'32"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : Lat. :

Point de d'arrivée : Long. : Lat. :

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU Metropole Grand Lyon (approuvé en 05/2019, modification n°4 en 06/2025). Le projet se situe en majorité en zone URc2 (zone d'immeubles collectifs en plots à dominante résidentielle),

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☒ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

A notre connaissance, la construction de la clinique d'origine n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. Toutefois, un précédent projet de reconversion du site, porté par VINCI Immobilier, avait obtenu en 2015 une dispense d'étude environnementale (décision 08215P1214 G205 2216). Ce projet, plus dense, prévoyait environ 100 logements supplémentaires par rapport à la version actuelle. Le projet que nous soumettons aujourd'hui à l'autorité environnementale est donc plus mesuré et s'accompagne d'un dossier de demande d'examen au cas par cas plus complet, que nous portons en démarche volontaire, témoignant d'une prise en compte renforcée des enjeux environnementaux par rapport à la demande initiale, qui avait conduit à une dispense d'étude d'impact

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise du site n'intercepte aucune ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches sont les ZNIEFF de type II : "Val de Saône Méridionale" (820030870) à 1 km du site et "Ensemble fonctionnel formé par l'Yzeron et ses affluents" (820031376) à 3 km du site. Des inventaires écologiques ont été réalisés et vont se poursuivre afin de dresser un inventaire 4 saisons complet. Cf annexe n°8. |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise du site ne se trouve dans aucun arrêté de protection biotope. La zone la plus proche est à environ 7 km au nord-ouest "Îles de Crépieux Charmy" (FR3800687).                                                                                                                                                                                                                    |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle, zone de conservation halieutique ou parc naturel régional n'intercepte l'emprise du site.                                                                                                                                                                                                                                     |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Une étude spécifique à l'ambiance sonore a été réalisée en 2025 (Cf. annexe n°8). Le bruit ambiant actuel est considéré comme plutôt calme (zone résidentielle), principalement du au trafic routier de la rue Benoist Mary.                                                                                                                                                                  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site inscrit le plus proche est le "Centre Historique de Lyon" (AC2_SI409_gen) à environ 627 m et sa zone tampon à environ 500 m à l'est. Il n'y a pas de visibilité avec un monument historique protégé. Le site patrimonial remarquable le plus proche est le "Vieux Lyon" (1911140667) situé à environ 1,4 km. Les bâtiments existants sur le site sont identifiés comme éléments bâtis |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Un diagnostic a été réalisé dans le cadre du projet. Aucune zone humide n'a été recensée. Des sondages (à la pelle mécanique et à la tarière) ont permis d'écarter la présence de zones humides. Cf annexe n°8.                                                                                                                                                                               |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | PPRI - Lyon Villeurbanne L'aire d'étude immédiate n'est pas concernée par le risque inondation ; le secteur se trouve en dehors des zones inondables du PPRI du Grand Lyon. La commune de Lyon n'est couverte par aucun                                                                                                                                                                       |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Plans approuvés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sondages réalisés sur site ont montré la présence passée de quelques sources potentielles de terres impactées aux métaux, sur une zone précise.                                                                                                                                                                                                                                           |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas localisé dans une zone de répartition des eaux (ZRE).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas situé dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle. Le captage AEP le plus proche est localisé à environ 8 km au nord-est du site.                                                                                                                                                           |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'intercepte pas le périmètre d'un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est le "Centre Historique de Lyon" (AC2_SI409_gen) localisé à environ 375 m.                                                                                                                                                                                                                          |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site Natura 2000 ne se situe sur l'emprise ou à proximité du site du projet. Le site Natura 2000 le plus proche "Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage" ZSC (FR8201785) se trouve à environ 6,8 km. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site classé n'est intercepté par l'emprise projet. Le site classé le plus proche est "Sol de la place Bellecour", localisé à environ 2 km à l'est du site.                                                                         |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                   |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau.                                                                                                                                         |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendrera pas de drainages ou de modifications des masses d'eau souterraines.                                                                                               |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le chantier engendrera des déchets de démolition et des excédents de terre issus des terrassements. Ils seront évacués et traités selon la réglementation en vigueur. Cf. annexe n°8     |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Selon les volumes de terrassements estimés pour la réalisation du projet et l'excédent de terre généré, il ne semble pas nécessaire d'apporter de nouvelles terres pour le remblaiement. |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                          |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet sera raccorde aux reseaux existants. Des échanges et accords prealables avec leurs gestionnaires ont permis de s'assurer de l'adequation du projet avec les ressources disponibles, au regard des usages futurs et du nombre d'habitants a venir. (cf annexe 17 - extrait avis Metropole de Lyon sur le projet).                                                                      |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Cf. Annexe n°8. + Etude ecologique + Confirmation d'EODD sur la devotion d'une mission pour la realisation d'inventaires 4 saisons (en cours de realisation) Sur les pieces citees ci dessus des mesures d'evitement et de reduction sont etablis et temoignent de la prise en compte du milieu naturel dans le cadre de ce projet.                                                             |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site Natura 2000 ne se situe sur l'emprise ou a proximite du site du projet. Le site Natura 2000 le plus proche "Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'ile de Miribel-Jonage" ZSC (FR8201785) se situe a environ 6,8 km. Le projet est situe en zone urbaine dense.                                                                                                              |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se realise en lieu et place d'une ancienne clinique. Le site est actuellement en friche. Il s'agit d'une operation de renouvellement urbain. Les espaces boises classes et a espaces verts a valoriser sont preserves et seront valorises. Des inventaires ecologiques sont en cours et vont se poursuivre. Une demarche d'evitement et de reduction des impacts vis-a-vis des enjeux |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'etude n'est pas couvert par un PPRT.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Zone de de sismicite faible Zone d'exposition au retrait-gonflement des argiles modere Zone de potentiel radon faible Zone a risque geotechnique modere                                                                                                                                                                                                                                         |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendre pas de risque sanitaire. Au contraire, il permet le desamiantage et le deplombage des batiments et la mise en securite du site.                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les batiments seront desamiantes et deplombes selon la reglementation. La compatibilite entre l'etat sanitaire actuel et l'usage futur sera garantie. Le projet aura un impact positif sur ces sujets                                                                                                                                                                                           |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Circulation d'engins en phase travaux. Le projet creera des nouveaux usages et prévoit la creation de places de stationnement sur le site ce qui sera source de déplacements. L'usage des modes doux et des transports en commun sera favorise. Cf etude trafics en annexe n°8. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux uniquement. Les nuisances sonores temporaires de la phase travaux seront maitrisees avec la mise en oeuvre de la charte chantier propre (cf. annexe 8)                                                                                                         |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non, cf etude acoustique et annexe 8.                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les activites du site et la destination d'habitation qui est prevue pour ce projet n'engendreront pas de nuisances olfactives.                                                                                                                                                  |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Vibrations identifiees en phase chantier, principalement pour la mise en oeuvre de parois berlinoises pour la realisation du sous sol, sur une periode courte (2mois environ). Une etude acoustique specifique sur ce point a                                                   |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de vibrations identifiees a proximite et au sein du site en l'etat et post realisation du projet                                                                                                                                                                            |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Pas d'emission lumineuse en phase chantier. En phase exploitation : eclaireage des habitations et des zones communes en pied de batiments et le long des cheminements pieton                                                                                                    |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet se situe dans le centre de Lyon : nombreux espaces voiries et residentiels pouvant generer des emissions lumineuses, comme c'est deja le cas en situation actuelle                                                                                                    |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas d'impacts significatifs selon etude sur la qualite de l'air et etude de trafic.                                                                                                                                                                                             |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Eaux usées : connexion aux réseaux existants. Eaux pluviales : solutions visant à limiter l'imperméabilisation du terrain et donc le ruissellement des eaux pluviales (toitures végétalisées, noue, revêtements perméables, fosses plantations. En complément, des ouvrages seront aménagés pour tamponner les eaux pluviales : stockage d'eaux pluviales en sous-sol des bâtiments, sous les rampes des parkings. Ouvrages de rétention enterrés. |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Présence d'amiante et plomb dans les bâtiments à réhabiliter : seront évacués selon réglementation. En phase travaux : déchets issus de la démolition - béton en majorité. Déchets inertes également (cf. annexe 8). Les déchets seront traités dans les filières appropriées. Chartes chantier intégrées dans les marchés des entreprises. En phase exploitation : production de déchets non dangereux, ordures ménagères, déchets.               |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas à proximité immédiate de patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager. Il a cependant fait l'objet d'un plan et d'une notice paysagère. Les bâtiments identifiés comme éléments bâtis patrimoniaux au PLU sont bien conservés et mis en valeur grâce au projet.                                                                                                                                         |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Réhabilitation d'une ancienne clinique en zone de logements. Le projet aura des effets positifs : reconversion du site occupé par l'ancienne clinique. Bâtiments existants en très mauvais état. Le projet permet de valoriser le site, en garantissant son intégration paysagère et architecturale. Il répond au besoin en logements. Il préserve et valorise les espaces.                                                                        |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le rapport d'accompagnement de notre demande d'examen au cas par cas (annexe n°8 et ses annexes), détaille l'analyse des impacts du projet sur l'environnement, en phases travaux et exploitation, et précise les mesures d'évitement et de réduction qui sont et seront mises en oeuvre. Il convient de s'y reporter.

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le rapport d'accompagnement de notre demande d'examen au cas par cas (annexe n°8), détaille l'analyse des impacts du projet sur l'environnement, en phases travaux et exploitation, et précise les mesures d'évitement et de réduction qui sont et seront mises en oeuvre. Il convient de s'y reporter.

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cf conclusions de l'annexe 8 (rapport d'accompagnement de notre demande d'examen au cas par cas). La conclusion se base sur l'ensemble des études que nous avons menées au titre de notre projet.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom BOUDOU

Prénom **Mathieu**

Qualité du signataire Directeur de programmes

## À LYON

Fait le 09-04-2026 / / /

Signature du (des) demandeur(s)